



FES
TI
VAL

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION 2025

COMMUNICATION D'ENTREPRISE
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNICATION INTERNE | COMMUNICATION DE RECRUTEMENT |
IDENTITÉ VISUELLE / GRAPHIQUE |
CAMPAGNE PUBLICITAIRE DE MARQUE/ENTREPRISE |
COMMUNICATION RESPONSABLE | COMMUNICATION DIGITALE |
SITES INSTITUTIONNELS / CORPORATE / RH / ÉVÉNEMENTIEL |
WEB-SÉRIES, WEB-DOCUMENTAIRES, WEB-RADIO |
APPLICATION MOBILE / TABLETTE | PODCAST |
COMMUNICATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL / SECTEUR ASSOCIATIF |
COMMUNICATION GRANDES CAUSES | COMMUNICATION GLOBALE |
COMMUNICATION WEB 3.0 |
COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES DE COMMUNICATION
LES PLUS CRÉATIVES ET INNOVANTES AVANT LE **13 MARS 2025**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / NMOSHREFI@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

adcc
association des agences
conseil et création

afci | LA COMMUNICATION
AU CŒUR DES
ORGANISATIONS

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2025

Boulogne-Billancourt, le 2 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Le Grand Prix Stratégies de la Communication est l'un des prix pionniers de Stratégies ; nous y récompensons 3 secteurs :

- Le Grand Prix Stratégies de la communication événementielle
- Le Grand Prix Stratégies de la communication d'entreprise et des collectivités territoriales
- Le Grand Prix Stratégies de la communication éditoriale

Quelle est la place de l'entreprise dans la société ? Plus que jamais, l'entreprise a pris une place importante au sein des foyers de leurs salariés. Depuis 3 ans maintenant, la communication aussi bien interne qu'externe a eu une place primordiale. Il est important de célébrer ces efforts et de les mettre en avant. A ce titre, la communication d'entreprise prend une place primordiale pour expliquer, comprendre, fédérer, recruter... car les entreprises et leurs conseils sont confrontés à des enjeux au centre des préoccupations de la société civile.

Ainsi la nouvelle édition du Grand Prix Stratégies de la Communication d'Entreprise et des Collectivités Territoriales 2025 va présenter les nouvelles tendances émergentes en communication. Organisée avec le soutien de l'AACC, de l'AFCI (Association Française de Communication Interne), ce Grand Prix récompense les meilleures stratégies de Communication d'Entreprise :

- Communication d'entreprise avec ses sous-catégories (communication Interne, de recrutement, inclusive, identité visuelle et campagne publicitaire de marque/entreprise).
- Communication d'entreprise PME-TPE
- Communication responsable avec ses sous-catégories
- Communication Web 3.0
- Digital avec toute la partie dispositifs digitaux, sites institutionnels, corporate, web series, podcast,...
- Communication d'intérêt général/Secteur Associatif
- Communication grandes causes
- Communication des collectivités territoriales
- Communication globale

Vous pouvez présenter vos campagnes réalisées entre février 2024 et avril 2025.

Le palmarès de ce Grand Prix sera dévoilé en septembre lors d'une soirée de remise des Prix réunissant la profession (uniquement sur invitation).

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter :

Negar MOSHREFI - 06 27 77 58 92 - nmoshrefi@strategies.fr

Lancement du Grand Prix : 6 janvier 2025

Clôture des inscriptions : 13 mars 2025

Cérémonie de remise de prix : 24 septembre 2025

Nous comptons vivement sur votre participation afin de valoriser le travail de vos équipes et la qualité des campagnes corporate réalisées ces douze derniers mois.

Negar MOSHREFI

STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

>> ORGANISATEUR

Le Grand Prix Stratégies de la communication d'entreprise et des collectivités territoriales est organisé par l'hebdomadaire Stratégies, le magazine de référence de la communication, du marketing et des médias.

>> RAISONS D'ÊTRE

- Désigner et récompenser les stratégies de communication institutionnelle et de publicité corporate.
- Valoriser la créativité et la stratégie.
- Contribuer à la découverte et à la mise en avant de nouveaux talents.
- Guider les annonceurs dans le choix de leurs agences conseil.

>> LE JURY

- Le jury se réunira mi-mai 2025.
- Le jury sera composé de professionnels en Communication d'Entreprise.
- Le jury attribuera par catégorie le Prix Or, Argent et Bronze ainsi que le Grand Prix Stratégies de la Communication d'entreprise et des Collectivités Territoriales 2025.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés et peut être amené à créer des catégories en fonction des dossiers présentés.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.
- Ne pas incruster le logo de l'agence sur les vidéos, visuels et PowerPoint, lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

>> POUR TOUTES LES CATÉGORIES :

Pour tout dossier déposé, merci de bien mettre en avant le projet dans sa globalité grâce à des visuels, films ou capture d'écran.

Si le projet que vous souhaitez déposer est une évolution (refonte d'un site, ...) merci d'envoyer impérativement en pack et/ou en visuel le projet avant refonte ; ainsi les membres du jury pourront juger avec tous les éléments possible.

Exemples d'éléments :

- Visuels de l'événement ou captures d'écran dans l'ordre d'importance
- Goodies
- Brochures
- Magazines...

Ne pas joindre uniquement un case (film explicatif de 2 min) résumant le projet mais ajouter également d'autres éléments qui permettent d'alimenter votre descriptif et d'avoir une vision globale et complète du projet.

Exemples d'éléments :

- des visuels
- des podcasts
- des captures d'écran de site internet...

**Ne pas indiquer le nom de l'agence sur vos supports pour le jury uniquement.
Ceci pour une question d'équité entre agences.**

>> LA PARTICIPATION À PLUSIEURS CATÉGORIES

Si votre projet rentre dans plusieurs catégories, vous êtes en droit de le déposer dans de multiples catégories. Pour cela n'hésitez pas à demander conseil pour connaître la pertinence.

>> ÉTAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer vos projets au Grand Prix, voici les étapes à suivre :

Étape 1 : Tout d'abord contacter les équipes de Negar MOSHREFI pour valider le projet dans sa ou /ses catégories.

Étape 2 : Après validation auprès de Negar, déposer l'ensemble de votre projet en ligne, sur la plateforme : grandprixstrategies.plateformecandidature.com

Étape 3 : Une fois votre dossier envoyé sur la plateforme, merci de régler votre paiement directement en ligne sur ce lien : <https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr>
une facture vous sera envoyée par la plateforme.

Étape 4 : Une fois votre dossier validé par Negar, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.

Étape 5 : Votre dossier est présenté au jury du Grand Prix

Étape 6 : Le palmarès est dévoilé lors du Festival organisé sur septembre 2025.

>> ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : grandprixstrategies.plateformecandidature.com
Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

Negar MOSHREFI

Tél. : 06 27 77 58 92 / E-mail: nmoshrefi@strategies.fr

Mention obligatoire sur chaque envoi :

**GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2025**

à l'attention de Negar MOSHREFI

4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h et 17h.

IMPORTANT :

**MERCI DE NOUS PRÉVENIR PAR MAIL, DE CHAQUE ENVOI DE DOSSIERS
(ET DE SON CONTENU) AVANT LA DATE DE CLÔTURE.**

**NE DISPOSANT PAS D'ACCUEIL AU SEIN DU MAGAZINE STRATÉGIES,
POUR TOUT ENVOI DE DOSSIERS PAR COURSIER, MERCI DE COMMUNIQUER
UNIQUEMENT LES COORDONNÉES DE MME NEGAR MOSHREFI
(06 27 77 58 92), AFIN DE GARANTIR LA BONNE RÉCEPTION DE VOS DOSSIERS.**



**IMPORTANT :
NE PAS INCRUSTER
LE LOGO DE L'AGENCE
SUR LES VIDÉOS**

>> LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attachera à juger l'adéquation entre le problème posé et la solution apportée, la pertinence de la création et l'idée créative.

Les campagnes d'intérêt général dont la création et / ou l'achat d'espace sont offerts ne peuvent concourir pour le Grand Prix sauf décision exceptionnelle du jury.

>> LES PARTICIPANTS

Les annonceurs, les agences de communication françaises en accord avec leurs clients.

>> PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter toutes les opérations effectuées entre février 2024 et avril 2025.
Les dossiers présentés l'an dernier ne peuvent être représentés cette année (sauf s'il y a une évolution dans le projet, nous contacter).

>> CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Jeudi 13 mars 2025, toutes catégories confondues.
Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture (cf. page 11), en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 250 € HT.

>> DROITS D'INSCRIPTION & FRAIS DE PARTICIPATION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories

- DROIT D'INSCRIPTION : 880 € HT
- FRAIS DE PARTICIPATION de la catégorie 2A à 2H : 590 € HT par réalisation présentée
- FRAIS DE PARTICIPATION uniquement pour la catégorie 2I : 750 € HT par réalisation présentée

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 13 mars 2025 feront l'objet d'une majoration de 250 € HT par dossier.

Vous devez vous rendre sur la plateforme de paiement pour éditer votre facture le jour de la clôture des inscriptions - puis le virement doit être effectué au plus tard le 8 avril 2025. En cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion du jury.

>> PROMOTION DES RÉSULTATS

- Les résultats seront dévoilés en septembre, lors d'une remise de Prix réunissant toute la profession.
- Les résultats du Grand Prix stratégies de la Communication 2025 paraîtront dans le Stratégies daté du 25 septembre 2025.

le Grand Prix Stratégies de la Communication regroupe 3 Grands Prix :

- Le Grand Stratégies Prix de la Communication d'entreprise et des collectivités territoriales
 - Le Grand Stratégies Prix de la Communication événementielle
 - Le Grand Stratégies Prix de la Communication éditoriale
-
- Le palmarès sera diffusé sur les supports Stratégies (magazine, newsletter, site : www.strategies.fr/grandsprix).
 - Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront acquérir le logo de leur distinction.
Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc.).
Pour plus de renseignements, nous contacter.

CATÉGORIES

2A >> COMMUNICATION D'ENTREPRISE

2a1 >> Communication Interne

2a2 >> Communication de recrutement

2a3 >> Communication inclusion et diversité

2a4 >> Identité visuelle / graphique

2a5 >> Campagne Publicitaire de marque/entreprise (print, audiovisuel)

2a6 >> Anniversaire, Célébration

2a7 >> Campagne de communication agence : autopromotion

2a8 >> Communication d'influence / Campagne d'influence, programme ambassadeur, co-création avec un influenceur

2a9 >> Marque employeur **NOUVELLE CATÉGORIE**

2B >> COMMUNICATION D'ENTREPRISE (BUDGET INFÉRIEUR À 50K)

merci de communiquer les honoraires de l'agence

2C >> COMMUNICATION RESPONSABLE

2c1 >> Grand public

2c2 >> B to B

2c3 >> Institutionnelle

2D >> COMMUNICATION WEB 3.0

2E >> DIGITAL

2e1 >> Communication digitale (médias sociaux, campagnes de publicité uniquement sur le web...)

2e2 >> Sites institutionnels / corporate / RH / Événementiel

2e3 >> Web-séries, web-documentaires, web-radios

2e4 >> Application mobile / Tablette

2e5 >> Podcast

2e6 >> Vidéo (film ou motion design)

2F >> COMMUNICATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL / SECTEUR ASSOCIATIF

(campagne publicitaire print, audiovisuel, digital, web-séries...)

exemple : un secteur qui se bat pour l'environnement, ou un label qui se bat contre le gaspillage...

2G >> COMMUNICATION GRANDES CAUSES

(campagne publicitaire print, audiovisuel, digital, web-séries...)

exemple : le droit pour les LGBT, la sécurité routière...

2H >> COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

2h1 >> Communication participative et citoyenne

Meilleurs dispositifs de communication impliquant les habitants, usagers...

2h2 >> Communication interne

2h3 >> Campagne de recrutement

2h4 >> Dispositif digital (médias sociaux, web series, podcast...)

2h5 >> Identité visuelle, graphique

2h6 >> Communication globale

2I >> COMMUNICATION GLOBALE

(Attention cette catégorie fait l'objet d'une tarification spéciale)

DOSSIER DE CANDIDATURE (1/3)

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié
grandprixstrategies.platformecandidature.com



COMPOSITION DU DOSSIER

>> Le **RÈGLEMENT DE VOTRE INSCRIPTION - TARIF 2025**
(cf dernière page du dossier)

Le **RÈGLEMENT** :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la Communication 2025 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 8 avril 2025.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 13 mars 2025.

A l'issue de la validation de votre inscription sur la plateforme grandprixstrategies.platformecandidature.com, nous vous ferons suivre un bon de commande et la facture correspondante.

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPCORP25**

>> Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez

>> La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

DOSSIER DE CANDIDATURE (2/3)



>> Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 8 points pour toutes les catégories :

1. ENTREPRISE/MARQUE (décrire en quelques mots l'activité de la marque)

2. PROBLÉMATIQUE

3. OBJECTIFS

4. CIBLES

5. STRATÉGIE MISE EN PLACE/MOYENS DÉPLOYÉS

(détailler avec un plan clair la stratégie qui a été mise en place et les moyens mis en oeuvre).

6. BUDGET

(merci d'indiquer une fourchette si vous ne pouvez pas communiquer sur le budget et de séparer les honoraires d'agence)

- > moins de 10 000€ HT
- > moins de 50 000€ HT
- > moins de 100 000€ HT
- > plus de 150 000€ HT
- > entre 200 000€ et 500 000€ HT
- > plus de 500 000€ HT

7. DATE DE LA MISE EN PLACE ET PÉRENNITÉ DE LA RÉALISATION

8. RÉSULTATS / BILAN DE CAMPAGNE

Il s'agit de l'évaluation des résultats de la campagne, réalisée en interne ou en externe, permettant de mesurer l'efficacité et la pertinence de la stratégie mise en œuvre.

Il est impératif d'indiquer de façon chiffrée l'impact de votre campagne (modification des comportements, déclenchement d'un acte d'achat, augmentation du taux de visite...).

>> Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

DOSSIER DE CANDIDATURE (3/3)

Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3



SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		

Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

>> Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

>> Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases, un visuel et les crédits à éditer sur votre récompense, s'il y a lieu.

>> **ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES** :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : livres, magazines, photos, etc. (3 à 5 exemplaires)
- Objets : goodies, produit... (3 à 5 exemplaires)

Attention : Merci de nous prévenir en amont de l'envoi par coursier.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

• Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

• Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 45 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 19 septembre 2025 ne seront pas conservés.

TARIFS 2025

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION 2025 / COMMUNICATION D'ENTREPRISE ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vous pouvez régler votre paiement directement en ligne sur ce lien :
<https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr>

· DROITS D'INSCRIPTION (COMMUN À TOUTES LES CATÉGORIES) =		880 € ^H
		+
· FRAIS DE PARTICIPATION (DE LA CATÉGORIE 2A À 2H)	_____ x 590 € =	_____ € ^{HT}
· FRAIS DE PARTICIPATION (UNIQUEMENT POUR LA CATÉGORIE 2I)	_____ x 750 € =	_____ € ^{HT}
Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 13 mars 2025, une majoration des frais de participation sera exigée.		
Par réalisation présentée :	_____ x 250 € =	_____ € ^{HT}
	Total ^{HT} =	_____ €
	TVA 20% =	_____ €
	Total ^{TTC} =	_____ €

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 13 mars 2025.

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation. L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour un ou plusieurs Grand(s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 - Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

1-1 / En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

- 1-2 / La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas **de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat** (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :
- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
 - De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à **aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.**

2 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par chèque. Vous recevrez un bon de commande une fois vos inscriptions validées. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

4 / CONDITIONS D'ANNULATION PAR STRATÉGIES

4-1 / Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 / En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 / Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



FES
TI
VAL

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION 2025

COMMUNICATION D'ENTREPRISE
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNICATION INTERNE | COMMUNICATION DE RECRUTEMENT |
IDENTITÉ VISUELLE / GRAPHIQUE |
CAMPAGNE PUBLICITAIRE DE MARQUE/ENTREPRISE |
COMMUNICATION RESPONSABLE | COMMUNICATION DIGITALE |
SITES INSTITUTIONNELS / CORPORATE / RH / ÉVÉNEMENTIEL |
WEB-SÉRIES, WEB-DOCUMENTAIRES, WEB-RADIO |
APPLICATION MOBILE / TABLETTE | PODCAST |
COMMUNICATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL / SECTEUR ASSOCIATIF |
COMMUNICATION GRANDES CAUSES | COMMUNICATION GLOBALE |
COMMUNICATION WEB 3.0 |
COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES DE COMMUNICATION
LES PLUS CRÉATIVES ET INNOVANTES AVANT LE **13 MARS 2025**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / NMOSHREFI@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

adcc
association des agences
conseil et création

afci | LA COMMUNICATION
AU CŒUR DES
ORGANISATIONS